

L'Anarcho-syndicaliste

N°206 - Le numéro: 1,60 €

Octobre/Novembre 2018

« ... Nous sommes en outre ce qu'ils ne sont pas : des révoltés de toutes les heures, des hommes vraiment sans dieu, sans maître, sans patrie, les ennemis irréconciliables de tout despotisme, moral ou matériel, individuel ou collectif, c'est-à-dire des lois et des dictatures (y compris celle du prolétariat) et les amants passionnés de la culture de soi-même... ». *Fernand Pelloutier - Lettre aux Anarchistes.*

Éditorial:

COUP DE FORCE À F.O.

La Confédération est secouée par un séisme sans précédent: le Secrétaire Général victime d'un «*complot*» (utilisons le mot sans complexe) est acculé à la démission!

Pascal Pavageau a été élu Secrétaire Général de la Confédération en avril 2018 après que son prédécesseur, Jean-Claude Mailly n'ait obtenu que 44% de suffrages favorables sur son rapport d'activité (c'est-à-dire un désaveu total). Jean-Claude Mailly n'a jamais soutenu la candidature de Pascal Pavageau; bien au contraire: il lui a miné le terrain !

Avant même la clôture du Congrès, à laquelle Jean-Claude Mailly a refusé d'assister, ce dernier s'est répandu dans les médias en phrases assassines contre son successeur. Il a totalement vidé son bureau des dossiers en cours, laissant à son successeur un bureau vide.

De plus, une fronde a été organisée par ses soutiens toujours en place qui bénéficiaient de situations avantageuses et avaient activement fait campagne contre Pascal Pavageau.

La prise du mandat a donc été difficile, d'autant que des permanents mis à disposition par des Fédérations, ouvertement hostiles au nouveau Secrétaire Général et à son équipe, ont été remerciés par lui.

Le climat était donc très tendu au sein de la Confédération!

Au dernier congrès, la résolution générale a été adoptée à la quasi-unanimité et le CCN a élu Pascal Pavageau à 96% des voix, provoquant la joie et la fierté des militants FO. Ceux-ci se sont sentis confortés et ragailardis pour aller combattre les mesures de régressions sociales du gouvernement Macron-Philippe.

Mais, pour comprendre ce qui vient de se passer, il faut revenir sur le mode de vote au CCN pour désigner les membres de la C.E. confédérale: sont électeurs pour ce scrutin, les secrétaires d'UD et les secrétaires de Fédérations; le vote est un vote sur mandat, donc les secrétaires doivent voter selon le mandat de leur

propre Commission exécutive ou administrative d'U.D. ou Fédé.

Étant un vote sur mandat, ce vote devrait être publié afin que les C.E. ou C.A. respectives puissent contrôler le respect du mandat.

Contrairement aux règles démocratiques, ce vote n'est jamais publié. Seuls les membres de la commission de dépouillement et assesseurs le connaissent.

Ainsi, pendant que les participants au Congrès se réjouissaient de la nouvelle orientation, les membres du CCN se réunissaient pour élire le Bureau confédéral et la Commission exécutive.

Or, comme nous l'avons constaté pendant le congrès, au cours de différentes interventions (notamment celles de P. Hébert, H. Raguin, F. Homez...) une alliance s'est formée entre métaux et POI: le mariage de la carpe et du lapin au motif d'éviter la scission de l'organisation.

Nous avons vite compris que l'objectif était de faire cause commune pour l'élection de la C.E.

Comment cela est-il possible demanderont certains camarades?

C'est très simple: comme le vote n'est pas publié, chaque secrétaire d'UD ou de Fédé peut voter comme il veut en fonction de son mandat ou, s'il est proche d'un courant, comme le «*chef de courant*» (P. Hébert – F. Homez) le demande. Ces derniers ne font pas voter pour une liste complète: sur 35 postes à pourvoir, les secrétaires proches de ces 2 courants votent alors pour une liste réduite aux noms des candidats «*métallos*» et «*POI*». En conséquence, ces candidats creusent l'écart avec les autres candidats qui reçoivent des votes dispersés. C'est ainsi que la C.E. confédérale est quasi-majoritairement tenue par ces 2 courants.

Cette situation est connue de tous et les «*vierges*»

(suite en pages 2 et 3)

effarouchées» qui stigmatisent Pascal Pavageau sur «son» prétendu fichage politique ne se trompent pas et tiennent leurs fiches à jour!

Elle plaçait Pascal Pavageau dans un étaiu: la C.E. confédérale majoritairement contre lui, une partie du Bureau confédéral en opposition ouverte contestant auprès des membres de la C.E. confédérale la répartition des responsabilités au sein du Bureau confédéral et des opposants salariés au sein de la Confédération.

D'autant que, dans ce contexte, il convient d'avoir en tête que le Secrétaire Général, P. Pavageau, s'est engagé au CCN de septembre 2018 à effectuer une expertise financière de la confédération. Ce qui, en clair, signifie que de graves «anomalies» financières ont été détectées et que si cela se confirme, elles pourraient entraîner la mise en cause des anciens responsables.

Et l'on ne peut s'empêcher de penser que les bénéficiaires éventuels de ces «anomalies» préfèrent très certainement éteindre toute expertise et éviter toute procédure en échange de la tête de Pascal Pavageau.

De plus, Pascal Pavageau souhaitait mettre à plat les comptes et régulariser les retards de cotisations de certaines Fédérations et U.D. qui n'hésitent pourtant pas à prendre la parole avec fermeté à la tribune des CCN et Congrès et à se faire élire à la C.E. confédérale.

Au vu de tous ces éléments, la cabale contre Pascal Pavageau prend un tout autre sens.

Le fameux fichier n'est qu'un prétexte, un coup médiatique (orchestré avec le gouvernement?) pour éliminer le nouveau Secrétaire Général de F.O., seul véritable opposant sur le plan syndical à la politique gouvernementale.

La révélation par le *Canard enchaîné* d'un document portant sur 126 responsables, secrétaires de Fédérations et Unions départementales, datant semble-t-il de 2016, n'a pas été effectuée sans arrière-pensée mais bien avec l'intention de dégager Pascal Pavageau.

Il s'agit d'un document privé, reprenant certes des informations personnelles, mais n'engageant que leur auteur et n'ayant pris de caractère public que suite à une effraction.

Pascal Pavageau a immédiatement rappelé qu'il n'avait pas avalisé un tel document ni naturellement ne l'avait commandité mais la meute de ses opposants s'étant fixé l'objectif de le faire sauter, a alimenté la polémique sur ce mémo obsolète datant de 2016.

Devant un tel acharnement, la demande de report de la tenue du Bureau confédéral et de la C.E. du 17 octobre faite par Pascal Pavageau était légitime pour lui permettre de rétablir les faits et de ramener à la sagesse, dans l'intérêt de l'organisation.

Au lieu de cela, par une déclaration commune, H. Raguin, Secrétaire Général FNEC- FP- FO – et F. Homez, Secrétaire Général FO Métaux, ont imposé le maintien des réunions du Bureau et de la CE: «nous demandons son maintien et quoi qu'il en soit, nous y serons le

17» et acculé Pascal Pavageau à la démission.

Cette réunion de la C.E. du 17 octobre a abouti à la mise en place d'une commission qui a pris les commandes de la Confédération et mis le bureau sous tutelle.

«La C.E. désigne une commission chargée d'aider et d'assister le Bureau confédéral pour éradiquer ces méthodes et prendre toutes décisions utiles à cet objectif. Cette commission est composée de Franck Bergamini, Gabriel Gaudy, Frédéric Homez, Yves Kottelat, Michel Le Roc'h, Hubert Raguin et Jacques Techer. Elle siègera avec le Bureau confédéral jusqu'au prochain CCN. La C.E. décide la convocation d'un CCN extraordinaire les 21 et 22 novembre 2018 prenant acte de la démission du Secrétaire Général qui permettra à la représentation de toute l'organisation de juger, d'apprécier la mise en œuvre de ces mesures et de décider de la suite».

C'est un coup de force!

La création d'une telle commission n'est pas statutaire; elle n'est pas légitime!

Pourtant celle-ci n'hésite pas à prendre des «dispositions» qui sont bien loin de ramener la sérénité dans l'organisation. La circulaire du 30 octobre annonçant les «**Décisions du Bureau confédéral élargi à la Commission de la C.E.**» démobilise, décourage encore plus les militants.

L'annonce de la plainte «*au nom de la Confédération pour constitution de fichiers et parallèlement de porter la Confédération partie civile*», outre qu'elle est illégale et irrecevable, envenime la situation.

Enfin, cette circulaire confirme la réelle motivation de cette cabale: «*la décision, de réaliser un état financier de la confédération. Le Bureau a décidé de saisir la Commission de contrôle à cette fin, conformément aux statuts, ainsi que de se faire appuyer par les experts comptables*».

Exit l'audit financier par un cabinet indépendant de tous les comptes de la Confédération, y compris le secteur formation.

Tous, la main sur le cœur, déclarent qu'il n'y aura aucun changement de ligne, que les résolutions du Congrès seront défendues et qu'il n'y aura pas de changement d'orientation alors que, d'une part F. Homez s'est affiché en opposition avec ces résolutions et que d'autre part, les trotskistes, tendance POI, apportent leur soutien inconditionnel à J.L. Mélenchon (*Informations Ouvrières* n°526 du 24 octobre).

Rappelons que J.L. Mélenchon demande aux syndicats de renoncer à la Charte d'Amiens!

Il est essentiel de sauver le syndicalisme libre et indépendant qu'incarne la CGT-FO.

Il est essentiel que les résolutions du congrès d'avril 2018 soient respectées.

Il est essentiel que la direction de la confédération retrouve son indépendance par rapport aux courants qui la mettent sous tutelle.

L'expertise financière proposée par Pascal PAVAGEAU doit être effectuée par un cabinet indépendant.

Chaque membre des C.E., des C.A. des Fédérations et des UD devra veiller à ce que leur représentant au CCN soit mandaté suite à la réunion de leurs instances.

Les votes des membres du CCN pour l'élection de la C.E. à l'issue du congrès d'avril 2018 et du prochain CCN doivent être publiés.

Marc HÉBERT.
7 novembre 2018.

Après-propos: A l'heure où nous terminons cette édition, le *Canard enchaîné* du 7/11 sort un nouvel article sur FO: «Opération Kärcher à FO». Édifiant !!!
Tout comme l'article du *Monde* du 27/10. Ainsi que les lettres de Veyrier: sa lettre à Pavageau du 12/10, sa lettre de candidature du 6 /11. Pitoyable!

AH BON ! C'EST VRAIMENT COMME ÇA QU'ON ÉCRIT L'HISTOIRE ?

... par la mère Tumelé-Brize.

Hého, les aristos du prolo, syndocrates que vous êtes, vous n'avez pas marre de penser qu'à «votre tronche»?

Vous êtes sûrs que vous aviez l'mandat de vot'base pour déballer vos salades - not'linge sale - aux *Échos* et aut' canards des capitalos? (Hé, au fait, c'est qui, dans la Conf', ceux qui osent balancer les infos direct à l'ennemi de classe? Ça s'appelle des camarades, ça?).

Vous n'avez pas l'impression d'avoir mis «les vôtres» dans la merde? De l'avoir trahie, vot'classe?

Vous avez pensé à c'que vivraient vos militants confrontés aux adhérents, vos adhérents confrontés, tout à trac à nos, à leurs collègues, narquois ou méprisants, sur l'terrain?

Vous y avez pensé à tout ça, avant d'monter vot'coup médiatic'? Ou alors, z'en avez rien à fout' - parce que, côté *Syndicalisme d'Accompagnement* dans l'corporatism', y'aurait p'têt' plus besoin d'adhérents, intronisés «partenaires sociaux» qu'vous êtes, à c't'heure?

Pouvoir, quand tu nous tiens!

Mais au nom de quelle sorte de mépris pour les militants de terrain et leurs adhérents, ce coup monté s'est-il élaboré? confrontés, au jour le jour, à des collègues se méfiant bêtement des syndicats, sommés de s'expliquer par leurs adhérents qui, avant même de commencer à réfléchir, boivent à-plus-soif, comme la plus grande partie «du pays», les «flash-infos» empoisonnés du «vingt heures» de toutes les chaînes télévisuelles, que ce monde de la séparation dans lequel on s'enfoncé, les a habitués à croire...!

Pour qui sonne le glas

Cela fait à présent 15 jours (au moment où j'mets ma colère en prose!) que le Secrétaire général de Force Ouvrière, confronté à une conjuration «des soit-disantes extrêmes», a démissionné des responsabilités que lui avait confié le congrès... qu'il a démissionné du poste auquel la nouvelle Commission Exécutive, issue du dernier congrès, l'avait mandaté.

Le temps passe et lisse l'abjection (des attaques perso') qui a prévalu à son éviction tant recherchée

avant même le 24^{ème} congrès. Congrès, faut-il le rappeler, non pas de Lille mais des syndicats composant la CGT-Force Ouvrière, donc Congrès des syndiqués adhérent et militant sur le terrain, qui, ne pouvant y aller eux-mêmes, avaient mandaté leurs délégué(e)s pour les représenter à leur congrès, ayant lieu à Lille. La précision est d'importance: pas facile de se dresser contre un congrès – souverain – des syndicats! Mieux vaut attendre son heure, celle des coups fourrés ourdis au détour des couloirs...

Le syndicat libre et indépendant est mort, vive le Syndicratisme!

Abjection? Le mot est dur, peut-être, mais comment qualifier la démarche de ceux et/ou celles qui, de l'intérieur de l'organisation, se sont focalisé sur un objectif politique, un objectif de pouvoir – l'éviction du Secrétaire Général – pour quoi, au fait?

- Vengeance, disent certains en toute logique, du SG précédant, appuyé par son clan dont certain(e) membre est parti(e) avec lui, et d'autre(s) - «tourne, tourne la veste!» - sont restés au Bureau.

Si, en toute logique, il y a une part de vrai là-dedans, le putsch monté contre Pascal Pavageau est plus insidieux qu'tout ça:

- oui, P.P, fonçant tête baissée dans toutes ses urgences à prendre à bras-le-corps, n'a pas pris la mesure des «choses à n'pas faire»;

- oui, il a enfilé le costard de son prédécesseur et amplifié sa gestion d'entreprise en dépit des conseils d'amis. Un syndicat, même s'il y a du personnel, reste un syndicat et n'est pas, ne peut ni ne doit devenir une entreprise;

- oui, P.P. pressé par le temps, s'est certainement conduit en patron, ne ménageant pas les susceptibilités de membres de son bureau tout aussi légitimement élus que lui;

- oui, son groupe de travail «rapproché» a été mal perçu au point de le surnommer «les pavagettes». Codir (comité de direction) et Drh là où «l'égalité veut d'autres lois», ça fait mauvais effet.

Mais était-ce suffisant pour le punir d'un soit-disant

abus de pouvoir? Rien n'est moins sûr. Il a fallu que P.P. aille sur le plus glissant des terrains pour que que la coupe déborde et que se révèle le complot. Et ce terrain, c'est celui du fric, le «*nerf de la guerre*».

- Et non, P.P. qui se croyait intouchable, ne l'était pas.

Touchez pas au Grisbi!

Et P.P. l'a fait, signant sa condamnation. Le film de Jacques Becker portant ce titre, était un polar des années 50; ses personnages, des «*barons*» de la pègre. Rien à voir, donc, avec les nôtres, de barons syndicalistes, sauf à attenter à leurs privilèges et à en subir leur réaction s'apparentant, elle, au règlement de compte de type maffieux cher à Simenon. Qui dit baron, dit grosse Fédé ou grosse UD et leur poids en cartes et timbres fait que leurs secrétaires généraux s'arrogent des prérogatives, se posent en «*maîtres du jeu*» dès lors que «*le cave*» aux manettes de la confédération, se rebiffant, voudrait outrepasser ses droits en restreignant les leurs.

- Au fait et en aparté, rouler des mécaniques parce que, dans son département ou sa fédé, y'a un max' d'industries et de prolos qui se font exploiter et décident de s'organiser... vous pensez sérieusement, sans scrupules, que ça vous donne davantage de droits que vos égaux qui s'coltinent le labour en terres chrétiennes, façon «*c'est pas Satan mais tout comme*»?

Mine de rien, ça s'est passé comme ça au dernier CCN «*unanime*» (26/27 sept.) d'avant le coup monté des «*fichiers à P.P.*» révélés le 10 octobre. Des chiffres ont été avancés, des pratiques pointées du doigt – en citer des exemples? Ça contribuerait un peu plus à enfoncer l'organisation (ce que n'ont pas hésité à faire les artisans du coup monté des fausses-vraies fiches!), un redressement des finances annoncé... il n'en fallait pas plus pour que cessent les hésitations des conspirateurs et que se forme la «*sainte-alliance*» entre des extrêmes qui n'en sont plus à leur premier coup d'essai depuis longtemps (voir les petites phrases lâchées ici et là pour le comprendre).

À qui profite le crime?

Célèbre à Scotland Yard, cette question prend tout son sens dans la médiatisation de «*l'horrible méfait*» du Secrétaire Général de la CGT-Force Ouvrière, médiatisation appuyant le fait divers aux fins de lynchage médiatique. Mais tout le monde sait – même si ça ne gêne plus personne que ce soit ainsi – que les médias sont entre les mains des grands-patrons, des multinationales et du capital, donc des banques ... pour lesquelles roule Macron. Sa ministre du travail à 300 milles euros chez «*je n'sais plus qui*», s'immisçant dans la vie interne d'une organisation dont elle ne fait (même) pas partie, dont la vie interne ne la regarde en rien... sauf à prouver par là que P.P., appliquant à la lettre le mandat que le dernier congrès lui avait confié, lui posait, ainsi qu'à Macron, un vrai problème... M'me Pénicaud nous a prouvé que, derrière le scandale apparent, il y avait une véritable collusion d'intérêts. Son

chef de cabinet aux *Quoi déjà?* n'est-il pas Stéphane Lardy, le candidat (2015) à la succession qui avait la préférence de Mailly avant que ce dernier ne se représente et évince P.P.?

Et Mailly, passé, depuis, du côté du patronat, ne tarissait-il pas d'éloges à l'égard de Macron et de Pénicaud? Blondel, face à ces embrouilles, se serait exclamé par un «*Mais qu'est-ce que ça veut dire?*»!

Il est désormais clair, P.P. ayant démissionné, que son successeur, homme ou femme, aura bien du mal à porter réellement, concrètement, dans les faits, le mandat «*Résister, Revendiquer, Reconquérir*» qu'au congrès, nous avons voté, librement, à la quasi-unanimité. En paroles, certainement, pour «*faire comme si*» et sauver les apparences, mais dans la pratique... À moins... à moins qu'un camarade, animé, lui aussi de l'esprit et du projet de la *Charte d'Amiens* (avec ses 2 facettes!), se porte candidat et soit élu!

On se surprend à rêver et on en oublie p't-êt le pire, cette «*commission*» créée pour conseiller le bureau confédéral jusqu'au prochain CCN? Comme si le Bureau confédéral était constitué de débutant(e)s dans l'organisation? Mais qu'est-ce que ça veut dire, cette création, si ce n'est un auto-proclamé «*Comité de salut public*» de la confédération qui se charge de dire ce qu'il faut faire et d'interdire le reste?

En 70 ans d'existence, jamais FO n'avait connu ça! Et pourquoi?

Parce que la CGT-FO s'est créée exactement contre ce genre de double-pouvoir, contre ce pouvoir de contre-décision!

NB: à noter que la création d'une telle «*commission*» n'existe pas – du tout! - dans les statuts de la Conf' !

Oui, nous parlons de Polit-Buro!

Le lynchage de P.P. vient de prouver qu'à FO, le linge sale ne se lave plus en famille. Il y est donc davantage question de pouvoir installé sur le dos de la classe ouvrière que de son émancipation, rappelant ainsi, au passage, que la dictature du prolétariat n'est qu'une belle invention pour aboutir à la dictature sur le prolétariat!

N'en déplaît à certains camarades qui croient, une fois le «*parti de la classe*» constitué pour conseiller et aider celle-ci, que ce parti ne défendra pas ses propres intérêts dès lors que la classe aura choisi les siens et non ceux de «*son*» parti, n'en déplaît à ces camarades... d'autres camarades, se réclamant eux-aussi de la section française de la IV^{ème} Internationale (lambertiste), viennent de nous prouver le bienfondé de nos craintes et analyses en la matière: dès lors qu'une occasion surgit pour verrouiller une organisation ouvrière, et pas n'importe laquelle – la CGT-FO – ils s'y imposent pour défendre leurs propres intérêts contre ceux de la classe!

Adhérente FO, je n'en suis pas plus fière que ça, rapport à ceux et celles des camarades avec qui nous sommes de tous les combats et qui y croient vraiment, mais c'est à ce constat que nous arrivons avec ce putsch à la tête de FORCE OUVRIÈRE!

LE TEMPS DU MÉPRIS ET LE COUP BRUTAL DE LA VIOLENCE...

Le 29 mars 2018, dans *L'Anarcho-syndicaliste* n°203 de février-mars, sous le titre «*Glissement vers l'absolutisme oriental*», j'ai écrit:

«On entend, par-ci par-là, dans les milieux de la bureaucratie syndicale, que mettre le régime de monsieur Macron en cause, c'est exposer la société française aux désordres et à "l'anarchie".

Et ce sont justement ceux qui propagent ces rumeurs qui s'apprêtent à rejoindre, en tant qu'organismes subsidiaires, une sorte de front syndical au service du pouvoir absolutiste.

A l'approche du congrès confédéral de la CGT-FO, nous allons devoir affronter les destructeurs du syndicalisme libre et indépendant de l'État, des Églises et des partis politiques.

D'où vient la nécessité de regrouper tous ceux qui sont pour la Charte d'Amiens, l'indépendance syndicale et la lutte de classe, afin de préserver l'instrument de défense de la classe ouvrière».

Certes, le congrès confédéral, à Lille en avril 2018, a en effet exprimé la volonté de rupture avec la bureaucratie syndicale corrompue et aux ordres du pouvoir corporatiste de Macron.

Assurément, la majorité des 3.500 congressistes ont infligé une sanction sans appel aux Mailly et consorts, et Pascal Pavageau a été élu avec 96% des voix du CCN. Il s'agit de l'expression de la volonté, exprimée clairement et souverainement, d'en finir avec la bureaucratie syndicale. D'ailleurs, celle-ci a défendu farouchement ses privilèges, y compris financiers, étant prisonnière du pouvoir macroniste.

L'Élysée a dirigé, avec des relais à l'intérieur de l'organisation, l'éviction de Pascal Pavageau.

Le prétexte en est un prétendu fichier datant de 2 ans, enregistré sur une clef USB volée dans un sac à main, dans le bureau d'un collaborateur du secrétaire général. Vous avez dit minable?

Bien entendu, tous les médias au service du grand capital, de Rothschild, de Soros,... ont participé dans une campagne sans commune mesure avec ce soi-disant fichier, pour cacher le vrai sens de ce coup de force contre la mobilisation des militants de Force Ouvrière au congrès de Lille. Les résolutions du congrès ont ouvert une perspective de lutte de classe contre les syndicats subsidiaires du gouvernement et pour l'indépendance des syndicats par rapport aux gouvernements, aux Églises et aux partis politiques. Évidemment pour l'Élysée, cela est devenu un obstacle majeur...

D'OÙ L'EMPRESSEMENT DE METTRE EN PLACE UN NOUVEAU SYNDICAT COLLABORATEUR DE LA POLITIQUE ANTI-OUVRIÈRE du gouvernement MACRON.

Au-delà de la démission de Pascal Pavageau, il s'agit pour l'Élysée, avec Mailly comme chef de file, d'effacer les résolutions du Congrès et de remettre en place la collaboration de classe. Ainsi, en espérant normaliser les syndicats de la confédération pour liquider, dans l'immédiat, l'assurance chômage et les retraites et continuer par la suite à liquider toutes les conquêtes de la classe ouvrière.

Dans ces conditions, une impérieuse nécessité pour les militants ouvriers et les syndicats confédérés CGT-FO, est de se battre avec ténacité pour appliquer les résolutions confédérales et mobiliser l'ensemble de la classe ouvrière contre la politique du régime macroniste.

Le futur secrétaire général ne peut être issu que de la majorité élue au congrès de Lille.

Ne laissons pas le hold-up se perpétuer sur les résolutions du congrès.

Bertrand KANBAN

30 octobre 2018

SOMMAIRE:

p.1-2-3: Éditorial - *Marc HÉBERT.*

p.3-4: Ah bon! c'est vraiment comme ça qu'on écrit l'histoire - *par la mère Tumelé-Brize.*

p.5: Le temps du mépris et le coup brutal de la violence - *Bertrand KANBAN.*

p.6-7: La référence à la Charte d'Amiens - *Yvon BOURHIS.*

p.8: Indépendance nationale ou libération sociale (5^{ème} partie) - *Georges RIVALIN.*

p.9: Quand le "*Père Peinard*" annonçait la dictature bolchevique.

p.10: Les nuits blanches et idées noires ... *du père Cuteur.*

PLATE-FORME DE DISCUSSION:**LA RÉFÉRENCE À LA CHARTE D'AMIENS**

Qu'une confédération syndicale comme la CGT-FO se revendique haut et fort de la *Charte d'Amiens*, et de ses deux facettes, – l'une, réformiste pour améliorer le quotidien; l'autre, révolutionnaire, pour enfin vivre des lendemains qui scintillent de liberté, - c'est une belle et bonne chose, car il y en a (encore) à qui ça ne plaît pas trop et qui aimeraient que cette référence disparaisse du paysage statutaire de la confédération ci-dessus nommée.

Cependant, si nous ne voulons pas faire semblant, faire «*comme si*», c'est-à-dire adopter la même pratique, les mêmes us et coutumes que ceux de la société que nous subissons et condamnons, il faudrait peut-être, concernant ces deux facettes de la *Charte d'Amiens*, que nous arrêtions d'abdiquer l'une pour l'autre!

De la Charte d'Amiens et de l'urgence à rétablir ses équilibres

Toutes ces années d'après-guerre (39-45) où le capital, se reconstituant, s'épanouissant sur les ruines du nazisme, ont vu le combat syndical s'axer, essentiellement, sur l'établissement de droits nouveaux et le développement d'une volonté d'amélioration du quotidien, d'autant plus rassembleur qu'un nouveau marché était développé par le capital, celui du consumérisme.

Il ne s'agit pas de «*trente glorieuses*» (ou alors, posons-nous la question «*trente glorieuses pour qui?*»), mais d'une époque allant de 1949 à 1973 où le capital a eu besoin de se «*refaire une virginité*» et a feint, grâce à tous les velléitaires de l'association «*capital-travail*», ne pouvoir faire autrement que d'accepter une nouvelle société socialisante.

Or, 1967 marque le début d'une reprise en main du «*social*», par ordonnances interposées (tiens-donc, déjà?!!!), le président du putsch permanent, Charles de Gaulle, éclatant le système récemment élaboré de protection sociale – notre Sécu – en quatre caisses nationales distinctes cloisonnées malgré le discours lénifiant de façade – il est désormais inutile d'expliquer que toute contre-réforme se fait sur l'air du «*rassurez-vous, rien ne va changer*».

Or, 1973, en France, le 31 décembre précisément, marque le début de la reprise en main du système bancaire sur le système économique et, plus précisément, sur le système mixte, arbitré par l'État-Providence: désormais l'État remboursera des intérêts

pour les emprunts qu'il sollicitera. La notion de «*souveraineté*» de la dette est née!

À partir de là, tout fout le camp, morceau par morceau. Vous pouvez vérifier par vous-même.

De quoi a donc été constitué l'écran de fumée qui se dissipe finalement depuis ces toutes dernières années, si ce n'est par une double illusion relevant de la croyance en la puissance des syndicats à imposer la volonté des salariés, donc du peuple; et de la croyance dans la radicalité de ces mêmes syndicats.

Or, les syndicats n'existent que par le nombre de salariés qui les constituent et leur action relève, en principe, de l'orientation que leurs adhérents leur imitent.

Or, dans cette période que nous venons et finissons de vivre... période, rappelons-le parce qu'elle n'a pas de précédent (ou alors, dans la haute antiquité), où la consommation des marchandises s'est révélée tellement spectaculaire que jamais aucun consommateur, du bas en haut de l'échelle clientéliste (donc, toutes proportions gardées), ne s'est senti aussi près (pour les uns; «*prêt*» pour les autres!) du nirvâna présenté par l'industrie publicitaire comme immédiatement saisissable.

Or, je vais vous brusquer, mais quel est le rapport entre l'AFOC et la *Charte d'Amiens*? d'accord, c'est la facette réformiste. Mais alors, par rapport à ce miroir aux alouettes que constitue le monde de la consommation des marchandises, et par rapport au remplacement des *Bourses du travail* par les *Unions départementales et locales*, où sont passées les activités d'alphabétisation, d'instruction, d'appropriation de la culture, de sensibilisation aux dangers et aux moyens de se sortir des mailles du filet, de s'en sortir tout court. Où sont passées, l'éducation ouvrière et la volonté de ne plus être pris pour des guignols?

Hélas, le message dispensé par les médias aux ordres du pouvoir, donc des maîtres de la consommation, a été de faire croire que l'abrutissement par les écrans rendait intelligent par l'accumulation des connaissances et des spectacles.

Toute action syndicale s'est focalisée non pas sur l'expropriation des moyens de production du capital pour mettre fin à l'aliénation de notre liberté par le

travail forcé, mais sur les moyens (augmentations de salaires et avantages sociaux) d'acquérir les biens spécialement conçus pour nous par le capital pour nous les vendre. Est-ce vraiment un hasard si les «Comités d'entreprises» ont été créés par les corporatistes et instaurés sous Pétain, tout comme la *Fête des mères*?

Le réformisme a «*du bon*» dès lors qu'il reste provisoire et qu'il s'agit, en attendant l'affrontement libérateur de toute entrave, de ne pas mourir comme des chiens dans ce monde conçu par l'ennemi de classe pour nous asservir par l'abrutissement, que ce soit du travail ou de la consommation au quotidien.

Mais dès lors que le syndicalisme s'enferme dans ce «*pis-aller*», l'ennemi de classe a tôt fait de s'attacher les organisations de salariés devenues bureaucraties défendant leurs «*prés-carrés*» à ses propres intérêts. Ainsi renaît, par accompagnement programmé, le corporatisme et son association capital-travail.

Nettoyer et balayer devant sa porte

Il n'est certes pas simple, pour une bureaucratie, d'équilibrer les courants d'idée censés être représentés dans ses instances décisionnelles, comme le sont *Commission Exécutive* et *Bureau confédéral*. Et à ce moment de l'histoire de la classe ouvrière, il est encore moins simple pour un secrétaire général qui aimerait faire bouger les lignes, de remettre en question des us et coutumes internes favorisant «*les gros*» au détriment des notions même d'assemblée générale souveraine, de mandat porté et rapporté, de transparence démocratique... le coup de force prémédité et organisé de longue date qui vient d'ébranler FO et éliminé notre secrétaire général en est la très triste preuve!

Où pensez-vous que nous en sommes, à l'heure actuelle? Je dirai ... à pas grand'chose! Mais rien n'est jamais bouclé tant que la volonté demeure et, avec elle, la résistance.

Pour renouer avec l'aspect de l'œuvre du syndicat qui prépare à l'émancipation contenue dans la Charte d'Amiens

Cette résistance, il ne faut pas, il ne faut plus attendre qu'elle descende d'un ciel confédéral ou d'un mouvement social que nous nous accorderions à trouver réussi. Il s'agit de renouer avec ce que nos anciens avaient réfléchi et mis en place là où ce qu'ils représentaient forçait le respect. Il s'agissait alors que les prolétaires acquièrent les «*fondamentaux*» qui leur permettraient de subvertir leurs condi-

tions d'existence et de pouvoir enfin vivre dignement, libres et heureux.

Plus d'un siècle après, nous en sommes toujours au même point, humainement parlant. On pourrait presque penser que le monde qui nous environne et dont nous faisons partie, n'a fait que moderniser le décors. Mais les conditions de travail et de transport ne sont plus les mêmes. Ce sont des conditions de séparation des individus entre eux et de séparation du travail entre les individus, qui ont changé, compliquant la donne en matière d'entraide et de solidarité entre celles et ceux qui n'ont toujours que leur force de travail à louer (à vendre) pour vivre; compliquant la donne pour résister, se fédérer, pour se battre, pour s'organiser, pour s'émanciper.

Comme dans la plupart de nos combats contre la classe d'en face, nous sommes déjà en retard d'«*un métro*». Dans la bataille contre la destruction programmée de notre couverture sociale, nous aurions du être réunis, jour après jour, par nos secrétaires de syndicats, pour nous informer de ce qui nous attend. Eux-mêmes, en amont, auraient dû être informés et formés - ce que Blondel avait organisé dès 1993 pour le premier «*hold-up du siècle*» de la Sécu en 1995.

Comme il n'est jamais trop tard, les Unions locales, départementales peuvent encore intervenir, sans attendre d'être assistées. Il ferait d'ailleurs beau voir que les strates supérieures de l'organisation ne bougent pas. Il en va même de leur survie – pour mémoire, si les fonds viennent de l'UE, du paritarisme et de «*la participation*», les mandats viennent, encore, de la base.

De toute façon, nous n'avons plus guère le choix si nous ne voulons pas basculer, tous, dans la subsidiarité du syndicalisme d'accompagnement et de collaboration à la botte du pouvoir. C'est à partir de l'action de terrain, dans les UL et UD - actions d'alphabetisation, de lecture et explications de textes, d'écritures de harangues, de tract, de rédactions d'articles de presse ouvrière, d'entraides matérielles, morales, en soirée après le travail, voire samedis et jours chômés, que nous renouerons avec la facette révolutionnaire de la Charte d'Amiens, la remettant en perspective des modes d'actions liés aux améliorations quotidiennes.

Avec pour ennemi n°1 les postes de télévision aux écrans vendus pour s'évader, mais captivant / capturant, chez eux, sans besoin de barreaux, les spectateurs que nous sommes de nos propres vies, il n'est sûrement pas dit que ce sera facile.

INDÉPENDANCE POLITIQUE OU LIBÉRATION SOCIALE ?

Cinquième partie: LA QUESTION DES "NATIONALITÉS" À L'EST DE L'EUROPE...

Au 19^{ème} siècle...

En ce temps-là, le but fondamental des puissances impériales européennes, quelles qu'elles furent, était de défaire la plus faible et la plus différente religieusement d'entre-elles, la turco-ottomane, pour accroître à ses dépens leurs zones d'influence politique et économique. Elles reçurent à cet effet le soutien des bonnes âmes chrétiennes de toutes chapelles, hostiles aux mahométans et aux États qu'ils inspiraient; et des bonnes âmes républicaines, qui, voyant poindre des États nouveaux, pensaient les diriger à leur tour, en les dotant "*d'institutions représentatives*" de populations d'entités territoriales ethnolinguistiques homogènes. Hélas! l'homogénéité n'était pas la règle générale, elle ne l'était même nulle part.

Ainsi les guerres balkaniques aboutirent-elles à "*l'émancipation*" de principautés et royaumes, chrétiens essentiellement, où les *Princes* allemands oints par les *Papes* catholiques et *Patriarches* orthodoxes remplacèrent les *Pachas* oints par le *Sultan-Calife*.

De la première à la deuxième guerre mondiale...

L'effondrement des Empires centraux suivit de près l'effondrement de la Sublime-Porte et de l'Empire russe.

Les démocrates-nationalistes du siècle précédent, s'étaient généralement bien intégrés à l'État de leur *Prince*, au moyen des *Parlements* par eux créés à ce seul effet. Ils en tiraient le bénéfice économique qui convenait aux gens de leur classe sociale.

Mais quand, dans l'effondrement économique et politique des grands Empires, les classes laborieuses commencèrent à vouloir organiser l'économie et la politique selon des principes nouveaux, la force politique inusitée et in-usée que constituaient les sociaux-démocrates de tous genres s'est mise en branle. Elle accéda au pouvoir suprême pour préserver avant tout l'État, qu'ils purent nommer momentanément à leur guise: *État républicain*, *État populaire*, *État révolutionnaire*, voire *État ouvrier*.

Les *Républiques* créées à cette occasion (qui devinrent rapidement «*totalitaires*») et les *Royaumes* qui ont perduré, firent rapidement place à un nouveau régime: le fascisme. Cet état d'oppression, niant toute liberté économique aux classes sociales, assujettit l'individu laborieux à une tutelle personnelle (le propriétaire) ou impersonnelle (la nation). Le maintien de cet état de servage des temps «*modernes*» ne pouvait être garanti que par un État omniprésent: Parti, milice, Églises, police, armée...

Qu'ils se drapèrent des couleurs noire, brune, rouge ou autres, «*simple*» concours de circonstances, ils perpétuaient l'état de barbarie.

De la seconde guerre mondiale à la chute du *Mur de Berlin*...

Dans toute l'Europe centrale et orientale, les partis uniques s'effondrèrent avec leurs États respectifs, et en fonction de l'avancée de l'armée russe. Les partis politiques antérieurs étaient étiolés, sortaient de la clandestinité, mais leurs militants ne manquaient pas de courage... jusqu'à un certain point. Les partis communistes, qu'ils aient été reconstitués sous l'aile protectrice des nouveaux occupants ou non, intégrèrent très aisément les membres des anciens partis, qu'ils furent social-démocrates, libéraux, chrétiens ou fascistes, jusqu'à un certain niveau hiérarchique... quelques fois très élevé... nécessité d'État obligeant!!! Quand la volonté faisait défaut, la contrainte s'imposait, et quand la contrainte n'était pas efficace, l'armée russe s'en occupait.

Et depuis...

L'effondrement des «*démocraties populaires*» entraîna une re-formation des anciens partis politiques d'antan, y compris les partis nationalistes et fascistes, en partie à partir des partis communistes, sinon par l'entremise des différentes Églises.

C'est ainsi que les «*revendications des nationalités*» réapparurent, sous la forme d'une demande d'éclatement des États existants, revendication des candidats à une place dans un État nouveau.

La vieille antienne nationaliste des États homogènes «*ethniquement et linguistiquement*» refit surface, ils s'en suivit les guerres indispensables au déplacement des populations au gré des forces armées...

C'est ainsi que, les populations albanaises, allemandes, baltiques, bulgares, croates, grecques, hongroises, polonaises, roumaines, russes, serbes, tatars, turques, ukrainiennes, yiddish... ont été opprimées, déplacées, enrôlées, exterminées... au nom et au gré du «*la fin justifie les moyens*», antienne propre aux Églises, aux États, et... aux partis politiques.

L'avenir social et politique des «*nationalités*»

Aujourd'hui encore, la revendication d'un État propre à chaque «*nationalité*» est, dans tant de cas, in-envisageable par homogénéité territoriale; elle ne peut se faire que par des guerres et des déplacements forcés.

Une révolution sociale qui émanciperait les populations des Églises, des États, et des partis politiques, serait sans doute le cadre qui permettrait un développement culturel libéré aussi de l'oppression économique que les précédents, eux, maintiendront coûte-coûte... aux populations.

(A suivre).

Georges RIVALIN.

QUAND «LE PÈRE PEINARD» ANNONÇAIT LA DICTATURE BOLCHEVIQUE...

C'est le 5 juillet 1896, que dans «*La Sociale*», hebdomadaire qui fit l'intérim entre les deux premières séries du «*Père Peinard*», pour cause de «*Lois scélérates*», qu'Émile Pouget écrivit dans ses «*Réflex d'un gniaff*», une «*Postiche de Guesde*» dont voici quelques extraits (1):

«Décidément, le Mahomet de Roubaix (2) collectionne les déclarations dégueulasses. (...)

L'autre semaine, il se proclamait le rempart et le protecteur des gros capitalos contre les colères et les rouspétances ouvrières; à lui et à ses copains le pompon comme paratonnerre social: c'est eux qui, fines langues, attirent la foudre populaire, la neutralisent et l'empêchent ainsi d'aller pétarader et faire du grabuge dans les hautes classes dirigeantes.

Cette semaine, il a encore grimé à l'égrugeoir de l'Aquarium (3) et, toujours à propos de la loi sur le travail des femmes que les bouffe-galette ont remise en chantier, - histoire de se faire mousser, - l'illustre Basile Guesde (4) s'est fendu d'un pallas long comme un jour sans pain.

Oh, il n'a pas été esbrouffeur: le vieux Guesde, pouilleux et révolutionnaire est mort, - et bien mort! Le nouveau Guesde, bouffe-galette (5) orgueilleux, n'a emprunté à l'ancien que la manie baroque de pondre des mots andouillards. C'est ainsi qu'il s'est proclamé «hui-teuriste» et a jérémié sur le déshéritage du populo. (...)

Or donc, y a bougrement de chances pour que le populo ne fasse pas le pied de grue dans la société actuelle, jusqu'au jour où le jeu des petits papiers lui aurait prouvé qu'il est une majorité compacte.

A ce compte, si les anciens avaient attendu d'être une majorité électorale, la Bastille boucherait encore l'entrée du faubourg Antoine. Quand elle fut prise, il existait déjà une assemblée nationale, émanation populaire pour le moins aussi galbeuse que la Chambre actuelle. Malgré ça, le populo dût prendre les armes!

De même encore, nos paternels avaient sur le râble une collection de députés, quand au 10 août 1792, ils fichèrent la royauté à bas.

Pourquoi ces deux assemblées n'évitèrent-elles pas l'insurrection en faisant elles-mêmes la besogne? Pourquoi la Constituante ne rasa-t-elle pas la Bastille? Pourquoi la Législative ne monta-t-elle pas à l'assaut des Tuileries?

Guesde l'a dit l'autre jour, du haut de l'égrugeoir de l'Aquarium. Emporté par le bon sens, émoustillé par les huîtres dont il entendait bruire les coquilles, oubliant un instant qu'il est député, il a dit à ses collègues: «Taisez vos gueules, vous n'êtes que des enregistreurs!».

Eh oui, des enregistreurs - et pas autre chose!

La Constituante enregistra la prise de la Bastille, la Législative enregistra la chute de la royauté, - mais, pas plus!

C'est la fonction des assemblées parlantes: enregistrer les faits accomplis. Vraiment, c'est un outil chérot, pour un si mince service! Tellement chérot que les bons bougres se rendent compte de son inutilité et parlent

de sa radicale suppression. (...)

Sûrement quand Guesde a qualifié la mécanique gouvernementale de simple appareil enregistreur, la langue lui a fourché. Il n'a pas vu que sa déclaration proclamait l'inutilité de l'État, - sans quoi, il eût ravalé sa parole. (...)

En attendant qu'on en soit là, le Mahomet de Roubaix a voulu nous donner un avant-goût des joies que nous réserve l'État-Patron.

Il eut aussi bien fait de poser sa chique, car son débogouillage a légitimé toutes les critiques que les anarchos formulent contre le socialisme autoritaire.

Il a expliqué que dans la société collectiviste, si, a bien des points de vue, l'antagonisme des intérêts est relégué aux vieilles lunes, il ne sera pourtant pas extirpé radicalement: la loi de l'offre et de la demande y fonctionnera quand même, seulement, au lieu de s'appliquer au tarif des salaires, elle s'appliquera aux côtés agréables ou non du travail.

Ce qui signifie que nous n'en aurons pas encore fini avec les luttes de classe: derrière le Quatrième État triomphant se dressera un Cinquième État, pouilleux, mal bâti, misérable.

Les forts, les intelligents, les bougres marioles, tiendront alors le haut du pavé: les fonctions gouvernementales, les professions baptisées aujourd'hui «libérales» seront le lot de l'aristocratie ouvrière.

Et, foutre, la muflerie dégueulasse qu'étaient journallement les parvenus bourgeois nous permet de supposer que ces nouvelles couches de jouisseurs seront aussi rossardes pour les déchards du Cinquième État que les rupins bourgeois sont actuellement envers les prolos.

Au surplus, on sera loin d'être à la noce dans la société collectivache: il ne sera pas permis d'y faire ses quatre volontés.

Y aura des gendarmes!...

Parfaitement: des beaux et grands pandores... avec des bottes et de l'essence de chaussettes!

C'est du moins ce qui découle de la postiche de Guesde: il n'a pas pris des gants pour nous avertir du sort qu'il nous réserve, si jamais il nous tient sous sa coupe (...).

(1) Cet article est disponible en intégralité sur le site de l'U.A.S. (<http://www.uas-pelloutier.fr>); le lien est placé en fin de l'éditorial de cette édition.

(2) Il s'agit évidemment de Jules Guesde.

(3) Entendez: la tribune de l'Assemblée nationale.

(4) A l'état civil, Jules Guesde est: Jules Bazile.

(5) Entendez: un député.

LES NUITS BLANCHES ET IDÉES NOIRES...

... du père Cuteur!

ou: *La Fédération nationale de la Libre Pensée nous prépare-t-elle un nouvel ordre totalitaire?*

Les textes de quelques résolutions du dernier Congrès de la F.N.L.P. nous sont parvenus.

Une résolution de ce Congrès, adoptée à l'unanimité (sic) est intitulée: «*Pour une Assemblée constituante souveraine*»; on y lit le passage suivant: «*Il convient donc de renouer avec l'œuvre révolutionnaire et démocratique de nos aînés: mettre en œuvre une Assemblée Constituante souveraine dont le peuple décidera librement la forme et le contenu*». Annoncerait-elle un avenir politique étrange... que nos «*aînés*» n'avaient pas prévu!!!

J'espère que les délégués unanimes n'avaient pas consommé éhontément le muscadet de circonstance, sa structure moléculaire si proche du vin-de-messe condamne toute expression claire et clairvoyante de la conscience, et surtout... sa liberté!!!

Aussi, le peuple sera appelé à voter, je suppose, à moins que cette Assemblée ne soit que désignée et pas élue; il y a eu bien d'autres précédents...

Le peuple votant, il est sans doute appelé à définir la composition de l'Assemblée, mais je ne pense pas qu'on lui demandera de définir sa forme et son contenu. Ceux qui définiront forme et contenu de cette Assemblée seront ceux qui détiendront à ce moment-là la force publique: gouvernement provisoire, comité de salut quelconque, junte..., c'est toujours ainsi que les choses se sont passées.

Par contre le peuple semble bien exclu de la sanction des travaux de cette Assemblée: aucun référendum, avec le risque que la Constitution élaborée soit rejetée, n'est envisagé.

On est bien loin de la *Démocratie* (bourgeoise)!!! A moins qu'un membre de phrase ait été oublié dans le texte définitif, et que, l'Assemblée constituante ait pour mandat unique d'élaborer seulement un projet de Constitution, dont le «*peuple souverain*» décidera de l'avenir... formule que nous retrouvons assez fréquemment dans la propagande d'un ou plusieurs groupements politiques, ce qui est leur affaire. Mais est-ce bien celle d'une association de libre-penseurs? sauf à lui ajouter un adjectif très qualificatif!

D'ores et déjà, il nous est annoncé ce que cette Assemblée produira: une *République*. Pour ma part une *république* suffirait, la majuscule (R) n'étant rien d'autre que la déclinaison bourgeoise de la majuscule *Royauté*.

Ainsi, la F.N.L.P. nous donne déjà le schéma de cette *République*, qui sera: «*République sociale*»:

1- une révolution économique émancipera les salariés de leur patron privé actuel; est-ce bien l'Assemblée, le gouvernement, ou la population qui la fera?

2- un État est (R)établi; ça, ce sont les partis qui s'en occupent;

3- l'État (R)établit les rapports sociaux, les écoles privées... Il définit comment ils doivent assurer sa et leur perpétuation.

En d'autres termes: 1- la population (dite «*peuple*») fait la révolution; 2- les partis rétablissent l'État (et le pire si nécessaire); 3- l'État assure la contre-révolution sociale, et la pire si nécessaire.

A l'Est, rien de nouveau!!! Sitôt passés les événements de février et juillet 1917, les bolcheviques pan-russes ont préparé le coup-d'État d'octobre pour mettre fin à la révolution sociale, rétablir l'État et les rapports sociaux... nous connaissons la suite!!! Il a fallu que ce soit un bataillon anarchiste qui disperse l'*Assemblée constituante* (1), sinon ces «*bolcheviques- si-minoritaires*» auraient dû partager le pouvoir; était-ce si insurmontable pour des *Républicains*? - ils en auraient bien trouvé les formes.

Le mot d'ordre de la révolution sociale a toujours été: «*A bas la Démocratie, vive la révolution!*».

En dehors, il n'y a que messes blanches, messes noires et messes rouges, avec une unanimité contraire à toute liberté de penser!!!

L'un des buts de la F.N.L.P. était de fédérer les libre-penseurs; depuis bien longtemps elle ne contribue plus qu'à leur dispersion.

(1) La décision de dispersion fut prise par le "soviet" du bataillon au motif que cette bande de fainéants ne faisait que discourir et ne produisait rien; le bataillon affecté à sa sécurité était astreint à des gardes de jour... et de nuit; une petite question de rapports sociaux... tout simplement! Méfiez-vous des contre-façons historiques lénino-trotskyistes!

«L'ANARCHO-SYNDICALISTE»
19, rue de l'Étang-Bernard
44400 REZÉ

Abonnement pour 20 n°s: 32 euros
Abonnement de soutien: 40 euros
Verser à:

Association des Groupes Fernand PELLOUTIER
N° CCP 9998 28D Nantes
19, rue de l'Étang-Bernard - 44400 REZÉ

Imprimerie spéciale de *L'Anarcho-Syndicaliste*

Fondateur de publication: Alexandre HÉBERT
Directeur de publication: Marc HÉBERT.

<http://www.uas-pelloutier.fr>
uas.pelloutier@laposte.net